

# Pourquoi un Accueil de Loisirs ?

## PROJET EDUCATIF – COMMUNE DE NIVILLAC

« Eduquer », c'est préparer l'adulte de demain :

notre objectif principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles et notamment en favorisant leur bien-être. Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyen, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les objectifs étant l'égalité des chances, des espaces de détente et un parcours éducatif cohérent.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

Retrouvez l'intégralité du Projet Educatif sur le site internet de la commune [www.nivillac.fr](http://www.nivillac.fr)



## Accueil de Loisirs

Pla  et'copains

Vacances de Noël

Du 02 AU 05 JANVIER 2024



**Service Enfance/Jeunesse**

**1 rue des ajoncs**

**56130 NIVILLAC**

**02.99.90.82.12**

**[enfancejeunesse@nivillac.fr](mailto:enfancejeunesse@nivillac.fr)**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## HORAIRES

Accueil échelonné: 8h à 10h

Départ échelonné: 17h à 18h

Pré et post accueil: de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30

Possibilité de manger à la cantine, sinon pause repas de 12h à 13h30

## ATTENTION

De 7h30 à 8h30 et à partir de 18h les enfants seront tous regroupés côté 3/6 ans.

## REPARTITION TRANCHES D'ÂGE

3/6 ans à la journée avec ou sans repas

6/10 ans à la journée avec ou sans repas

## NE PAS OUBLIER

Pour les 3/6 ans :

**Une couverture, un petit coussin et le « doudou »**

pour la sieste ainsi que des affaires de rechange.

Nous vous demandons de bien vouloir marquer le nom de l'enfant sur ses affaires personnelles.

Pour tous les enfants :

Merci de prévoir une gourde

## COMPOSITION EQUIPE PEDAGOGIQUE

1 directrice diplômée BEATEP

1 directrice adjointe diplômée DEJEPS

1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

**Les animateurs sont titulaires ou stagiaires BAFa ou diplômes équivalents**

## TARIFS à partir du 1er septembre 2023

### Habitants de Nivillac et communes conventionnées

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1051-1250€	≥1251€
Journée	5.15€	8.65€	9.80€	11.05€	12.25€
1/2 journée	2.60€	4.35€	5.00€	5.55€	6.15€
Repas	3.74€	3.77€	3.81€	3.85€	3.89€
Pré et post accueil (7h30 à 8h et 18h à 18h30)	0.49€ le 1/4h	0.50€le 1/4h	0.51€ le 1/4h	0.52€ le 1/4h	0.53€ le 1/4h

### Habitants communes non conventionnées :

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1051-1250€	≥1251€
Journée	Tarif unique à 20.17€				
1/2 journée	Tarif unique à 10.08€				
Repas	Tarif unique à 7.90€				
Pré et post accueil (7h30 à 8h et 18h à 18h30)	Tarif unique à 0.61€ le 1/4 heure				



La salle Picaud sera fermée pendant cette période

## DATES INSCRIPTIONS Noël 2023

**Habitants Nivillac et communes conventionnées :** La Roche Bernard, Férel (pour les enfants scolarisés à l'école publique Andrée Chédid, écoles privées St Louis et Ste Thérèse, école privée St Michel de La Roche Bernard,

Herbignac pour les enfants ayant une dérogation jusqu'à la fin de leur scolarité à l'école publique Andrée Chédid et à l'école privée St Michel de La Roche Bernard

**à partir du 11 décembre**

**Habitants des communes non conventionnées : à partir du 18 décembre**

**Les inscriptions sont à faire via le portail « monespacefamille »**

